

de la faim afin que leur demande soit bien reçue, je crois que cette question devient urgente, et c'est pourquoi je demanderais à l'honorable ministre de la Justice d'instituer une enquête, étant donnée l'urgence de la situation au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et surtout le fait que tous les autres prisonniers du pénitencier, leur ont témoigné de la sympathie.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! J'ai rendu une décision et l'honorable député a le privilège de débattre cette question à dix heures, s'il le veut.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je demande de reporter cette question à 10 heures; à ce moment-là on ne nous empêchera pas d'en parler.

(Traduction)

LE DRAPEAU

RENOI DU DÉBAT ET RÉFÉRENDUM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Le premier ministre va-t-il remettre à plus tard le débat sur le drapeau, étant donné que les Canadiens réclament un référendum avec une insistance croissante, comme en font foi les 18,000 signatures qui figurent sur la pétition livrée à son bureau ce matin?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'espère que le débat va se poursuivre dans quelques moments quand, entre autres questions, j'en parlerai tantôt.

M. Coates: Une question supplémentaire: n'est-ce pas une indication que le premier ministre ne se soucie guère...

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette question est absolument irrecevable.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): J'aurais une question à poser au ministre de la Justice, pour préciser un point. Le drapeau qui flotte au-dessus des édifices du Parlement pendant la session est-il reconnu comme le drapeau de la nation?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Cette question exige une consultation juridique et, par conséquent, est contraire au Règlement. (Exclamations)

(Texte)

SUPPRESSION DE LA DERNIÈRE PARTIE DE LA RÉSOLUTION RELATIVE À L'ADOPTION DU DRAPEAU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. A-t-il l'intention de supprimer la dernière partie de la résolution ayant trait à l'*Union Jack*, pour éviter aux députés la tentation de torpiller le débat par des discours interminables?

(Traduction)

M. l'Orateur: Cette question est antiréglementaire.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je prends la parole simplement pour poser à Votre Honneur la question suivante: Pourquoi cette question n'est-elle pas acceptable? L'honorable député demande si le premier ministre a l'intention de diviser sa résolution en deux. Je sais que l'on veut faire l'impossible pour être obligeant mais je ne comprends pas la raison motivant cette décision. Il y en a une excellente, je n'en doute pas, mais elle ne se voit pas de prime abord.

M. l'Orateur: La première raison évidente, c'est que l'on a posé la même question, vendredi je pense, ou peut-être jeudi. Il s'agit donc d'une répétition de question ou de déclaration.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mais nous avons droit à une réponse, ce me semble, à propos d'une question de cette importance. Si l'on repose parfois des questions, c'est parce que le gouvernement n'y répond pas.

L'INDUSTRIE

DÉMÉNAGEMENT À BRANTFORD D'UNE USINE DE NIAGARA-FALLS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et demander à l'honorable représentante si elle s'est entretenue avec le ministre de l'Industrie au sujet de la perte d'une entreprise industrielle à Niagara-Falls, c'est-à-dire de la *Dow Corning Silicones* qui est allée s'établir dans la région désignée de Brantford?

M. l'Orateur: A l'ordre! Selon moi, cette question devrait être consignée au *Feuilleton*.